



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 50852

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la violation des droits de l'homme en Turquie. En effet, les cas de disparitions, de torture et d'exécution extrajudiciaires semblent se multiplier. Or malgré les nombreuses dénonciations de cette situation, et notamment celle du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, ces pratiques semblent systématiques en Turquie. En conséquence, alors que la Turquie est actuellement à l'ordre du jour de la commission des droits de l'homme de l'ONU, elle lui demande de s'assurer que la France adopte une position ferme et résolue et qu'elle essaie de convaincre ses partenaires afin qu'une résolution claire et sans ambiguïté soit adoptée à la commission.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50852

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1965